

MEMBRANE EPOLIT® PU 163

Membrane souple polyuréthane

1. DESCRIPTION DU SYSTEME :

La **Membrane EPOLIT® PU 163** est un système d'étanchéité souple polyuréthane à couler. Cette souplesse est garantie même à basse température, -10°C.

2. DOMAINE D'UTILISATION

La **Membrane EPOLIT® PU 163** est choisi pour les applications en membranes souples liquides en épaisseur de 3 à 5 mm en général, sous un revêtement céramique ou résine.

Convient pour la mise en œuvre au sol et au mur ainsi qu'au remplissage de joints souples fortement sollicités.

Nécessite une protection mécanique par chape ou revêtement.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Densité	1,42 g/cm ³
Résistance à la compression	38 MPa
Résistance à la traction	11 MPa
Adhérence sur béton	> 1.5 N/mm ²
Allongement avant rupture	97 %
Dureté Shore D	45° à 50°
Absorption d'eau	Négligeable
Résistance à la température	Jusqu'à + 50°C

Agencement du système :

Primaire
Membrane
Revêtement de protection

Consommations théoriques :

Epaisseur appliquée	Kg / m ²
Epaisseur 3 mm	4.26 Kg
Epaisseur 5 mm	7.10 Kg

Temps de prise :

Par une température du support de 20 °C, le temps de prise est environ de 10 heures, le système développe ses caractéristiques définitives qu'après 7 jours.

Le système est circulaire à pied après 24 heures.

4. AVANTAGES

Facile et simple à mettre en œuvre

Mise en œuvre au sol et en parois possible si thixotropé

Bonne élasticité même à basse température

Bonne compatibilité avec les systèmes EPOLIT®

Très bonne adhérence

Bonne résistance à la déchirure amorcée

5. MISE EN ŒUVRE

La **Membrane EPOLIT® PU 163** est impérativement mis en œuvre sur un primaire **EPOLIT®111-201 S**.

Se conformer aux spécifications des fiches d'application :

FA 1107 Primaire **EPOLIT® 111-201 S** et
FA 1214 Membrane **EPOLIT® PU 163**

6. CONDITIONNEMENT

EPOLIT® PU 163 en kits de 25.00 Kg

7. COULEURS

Noir ou gris.

8. SECURITE

Voir fiches de données sécurité des composants.

9. STOCKAGE

Stabilité au stockage des matières premières : 12 mois à une température de 5 à 30° C, dans un local sec, bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, étincelles, rayonnements solaires directs.

Les fûts ou tonnelets doivent être conservés soigneusement fermés.

Note : les renseignements donnés par la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont basés sur notre expérience et notre connaissance à ce jour. Cependant, l'évolution des techniques peut nous conduire à modifier la composition de nos produits. Les données physico-chimiques qui en découlent seront alors modifiées en conséquence. Il appartient donc à l'acheteur de s'assurer à chaque commande qu'il dispose bien de la fiche technique actualisée. Il est admis dans un cadre usuel des écarts de qualité, de dimensions, de teintes. Les renseignements donnés pas nos fiches techniques et relatifs à la mise en œuvre du produit constituent des règles générales d'application ne pouvant, par définition, intégrer les données spécifiques à chaque chantier. Il est donc souhaitable que nous soyons consultés officiellement pour chaque type d'application. Notre garantie se limite à la qualité des produits livrés. CEFORA ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'applicateur qui reste responsable de son chantier.

Avant toute mise en œuvre, l'applicateur devra procéder à des essais de convenance.

Toute réclamation concernant l'obligation pour CEFORA de la délivrance conforme du système EPOLIT® doit être formulée au plus tard un mois après la date de livraison.